

e) *Manière de dicter.*—Elle influe sur le succès de l'exercice : il faut donc dicter le mieux possible en s'inspirant des conseils suivants :

1° Proportionner la voix à l'étendue de la salle ; 2° proportionner la rapidité de la dictée à l'âge des élèves, à leur degré d'instruction, au sujet plus ou moins facile qu'on a choisi ; 3° faire la lecture préparatoire aussi bien que possible ; 4° commencer à dicter à demi-voix ; 5° reprendre vivement pour presser les retardataires et donner le coup de fouet au départ ; 6° couper la phrase et ne dire que quelques mots à la fois ; 7° ne répéter presque jamais, et prononcer plutôt distinctement que fort ; 8° ne pas se promener en dictant, et n'interrompre la dictée qu'aux points pour donner des explications.

f) *Correction des dictées.*—La correction doit se faire oralement et en commun par le maître et les élèves.

Les procédés à employer, et qui varient avec les élèves et les dictées, offrent tous des avantages particuliers. On peut :

1° Faire changer les cahiers (*orthographe de règles surtout*) ou les faire garder par chaque élève (*orthographe d'usage*) ;

2° Faire épeler tous les mots (*jeunes enfants*), ou seulement les mots présentant quelques difficultés (*élèves plus avancés*) ;

3° Mettre en entier le texte correct sous les yeux des élèves (*procédé rapide*), soit en le dictant ou en le faisant copier au tableau noir, à l'abri des yeux des enfants, soit en se servant du livre de lecture s'il contient le passage dicté. Dans tous les cas, les règles suivantes seront observées :

1° Les fautes seront seulement soulignées au crayon et indiquées en marge ;

2° Chaque élève devra lui-même réparer les fautes qu'il a commises, et, en outre, il relèvera (*cours moyen seulement*) sur un carnet spécial, les mots nouveaux signalés par le maître ou les fautes d'usage qu'il a faites ;

3° Le maître s'assurera que la correction a été faite sérieusement ; il donnera ou fera donner des explications sur les fautes principales, les plus graves ou communes à plusieurs élèves ; le tableau noir sera employé.

(g) La dictée, même bien comprise, présente certains inconvénients qui font qu'on ne doit pas la pratiquer à l'exclusion de tout autre exercice d'orthographe. 1° Considérée surtout comme moyen de contrôle, elle ne peut être employée que de temps en temps ; 2° Il y a une perte de temps (*cours moyen surtout*) à écrire cent fois des mots bien connus, et qui reviennent dans toutes les dictées ; 3° en ce qui concerne l'orthographe d'usage, il peut être dangereux, pour l'esprit de l'enfant, d'avoir mal écrit un mot qu'il ne connaissait pas.

On remplacera souvent la dictée (*une fois sur deux*) par des exercices qui permettent d'arriver plus sûrement et plus promptement à donner aux élèves l'habitude d'écrire sans faire de fautes."

## II

### BUT DE LA DICTÉE.—COMMENT L'UTILISER

La dictée est l'un des exercices les plus efficaces pour familiariser l'enfant avec les règles de la langue maternelle. Cependant, pour que l'enfant profite de toute cette efficacité, il faut non seulement que la dictée serve à l'enseignement de l'orthographe, mais encore qu'elle constitue une excellente préparation à la rédaction et serve à la culture générale de l'esprit.